

—Tu porteras l'ordre toi-même à Versailles, dit-il, sans cela il arriverait demain, et demain ce serait trop tard.

—Certes, je ne laisserai ce soin à personne, mon oncle.

—Il n'y a plus de trains ! Je crains que tu ne trouves pas de voiture voulant faire le trajet de Versailles. Je vais te tirer d'embarras en disant d'atteler. J'ai deux excellents carrossiers qui feront en une heure les dix-neuf kilomètres qui séparent Versailles de Paris.

—Merci, mon oncle, vous ne pouviez plus clairement manifester la tendresse que vous avez toujours eue pour moi, et l'intérêt que vous prenez à ce pauvre Doriat.

Un quart d'heure après la voiture sortait de l'hôtel et roulait vers les Champs-Élysées. Atteindrait-elle Versailles, maintenant ? ou bien rencontrerait-elle, sur sa route, ce hasard funeste qui devait faire tout échouer et auquel était attachée la vie d'un homme ?

## VIII

Il était trois heures moins le quart du matin. Doriat venait de sortir de sa cellule, faisant ainsi les premiers pas dans ce lugubre calvaire dont la dernière station était la guillotine.

—Où me conduisez-vous ? avait-il demandé.

—Il faut qu'on vous coupe les cheveux !

—Ah ! oui c'est vrai, c'est vrai !

Et il avait obéi machinalement, n'ayant plus guère de volonté, le pauvre homme. Il n'y a pas de greffe proprement dit à la prison Saint-Pierre. On coupe les cheveux des condamnés à mort, soit dans le cabinet du gardien chef, soit dans la cellule même, soit sur le carré du rez-de-chaussée. Le gardien lui présenta un tabouret.

—Du courage ! lui dit-il.

Et se tournant vers les autres :

—Il a été doux comme un mouton. Si l'on jugeait les gens à leur mine, on lui donnerait le bon Dieu sans confession.

—Du courage, j'en aurai, dit Doriat d'une voix sourde.

Il ajouta toutefois, avec un frisson de tout son corps :

—Ma pauvre femme ! Mes pauvres enfants !

Le bourreau le toisa d'un regard. Il eut une sorte de sourire ironique. Doriat était jugé. Il se laisserait couper le cou sans regimber, celui-là, sans se défendre ! une bonne bête, en somme, qui ne lui donnerait pas de fil à retordre. Doriat s'assit sur l'escabeau. Deux des aides de l'exécuteur restèrent debout derrière lui, surveillant ses mouvements. Un troisième retira d'un sac des ciseaux. Il attendit. On attachait les bras et les jambes de Doriat étroitement, malgré ses douces protestations qui disaient :

—Je ne me sauverai pas. Ne serrez pas si fort !

L'aide s'agenouilla et coupa les cheveux, après avoir échantonné le col de la chemise. Une seule lampe éclairait la chambre lugubre. Tous les hommes étaient debout. Cependant l'abbé Follet exhortait le condamné à la résignation, au repentir. Le mot de repentir fit sursauter Doriat.

—Et de quoi me repentirais-je, encore une fois ! dit-il. Est-ce que je suis coupable ? Je meurs l'âme bien tranquille, allez, et si il y a un paradis pour les honnêtes gens, je suis bien sûr d'y aller en droite ligne.

L'aumônier murmura :

—Ce calme me déconcerte. Cet homme ne peut être coupable !

Le chef de la sûreté haussa les épaules et dit, mais de façon à n'être entendu que par le prêtre :

—J'en ai vu bien d'autres !

Le gardien voyant Doriat pâlir, lui versa un plein verre de vin. Doriat le but lentement, par petites gorgées. Sa gorge était contractée et laissait à peine le passage au liquide. Enfin la toilette était finie. Trois quarts pour trois heures, étaient sonnés à la petite pendule du cabinet du gardien. Le jour commençait à poindre par-dessus les murailles qui entouraient le jardin où des maronniers en fleurs élevaient leurs cimes jusqu'à la fenêtre grillée.

—Levez-vous, dit le bourreau.

Doriat obéit. Comme il chancelait un peu,

deux aides le soutinrent en le prenant chacun par un bras. Mais il les repoussa du coude, doucement :

—Oh ! je marcherai seul. Je ne crains pas de mourir.

Du cabinet au gardien-chef, un étroit couloir conduit jusqu'à un petit escalier qui aboutit à la porte d'entrée de la prison ouvrant sur l'avenue. Le cortège franchit rapidement ce couloir. Quand il arriva en haut de l'escalier, le concierge de la prison tira les verrous de la porte et il allait tourner la clef dans la serrure quand la cloche, tirée du dehors, retentit brusquement. Il y eut un petit mouvement de surprise parmi tous ceux qui étaient là. Doriat s'était arrêté. Le bourreau ne le poussait pas. On attendait. Le gardien ouvrit la porte. On entrevit un moment, le fourgon sinistre qui, dans l'avenue venait d'arriver, prêt à transporter le condamné jusqu'au pont Colbert et la foule, amassée devant et derrière, contenue par un piquet de gendarmerie, la foule grondante et gouailleuse, venant là comme au théâtre.

Dans la prison un homme et deux femmes, écartant brusquement la porte, venaient de se précipiter. C'étaient Landais et ses deux compagnes. Partis vers minuit, de la rue de Londres, comment n'arrivaient-ils qu'à trois heures du matin à Versailles ? Le cocher, dans la nuit, s'était trompé de route à un embranchement et vers deux heures du matin, après bien des détours, après bien des hésitations, les avait conduits à Saint-Germain. Il avait fallu revenir de Saint-Germain à Versailles. Enfin, ils étaient arrivés. Un coup d'œil de Landais sur le lugubre cortège lui prouva qu'il ne s'en fallait que de quelques secondes pour qu'il fût trop tard. Il pâlit et crut qu'il allait défaillir. Les jeunes filles apercevant Doriat, blême, immobile, les bras et les jambes liés, avaient également compris le sinistre apprêt et elles venaient de s'évanouir, sans pousser un cri, s'écrasant inanimées et comme mortes sur le pavé de la cour de la prison. Landais se précipita vers le cortège.

—Le directeur de la prison ? demanda-t-il d'une voix rauque, le chef de la sûreté.

—C'est moi, répondent simultanément les deux hommes.

Landais n'ajoute pas un mot. Il tend seulement les ordres du procureur général dont il est porteur, que les autres dépliant avec surprise, qu'ils parcourent avec stupefaction. Un troisième pli est réservé au bourreau. Landais le lui donne. Cette lettre porte simplement : " Ordre à monsieur l'exécuteur des hautes-œuvres de surseoir pendant trois jours à l'exécution du nommé Michel Doriat." Les ordres sont formels. Il n'y a pas d'hésitation à avoir. On délève Doriat. On le ramène dans sa cellule.

—Que se passe-t-il ? demanda le pauvre homme. Est-ce que l'on a reconnu que je suis innocent ?

—Peut-être, courage ! lui dit l'aumônier.

Doriat reconnut Lucienne et Claudine. Il reconnut Landais, son avocat. Il se dit qu'on ne l'a pas abandonné. Il espère. Doriat n'était pas le seul à espérer du reste. Landais lui-même maintenant était sûr du succès. Les jeunes filles aussi souriaient à présent. On s'était empressé autour d'elles, en les voyant tomber. On les avait secourues. Elles avaient repris connaissance. Un ordre donné au piquet de gendarmerie qui escortait le fourgon, avait été porté bride abattue au pont Colbert. Le fourgon avait été remis. Au pont Colbert, en un instant, la foule amassée autour de la guillotine apprit qu'il y avait suris et que l'exécution n'aurait pas lieu ce matin-là. Comme on devait s'y attendre, il y eut des mécontents. Des gens s'étaient dérangés de si bonne heure ! Quelques-uns étaient venus de Paris. D'autres en assez grand nombre, arrivaient des villages environnants et avaient passé la nuit. Ce suris dérangeait tant de projets ! Pourtant le mécontentement dura peu et la curiosité prit le de-sus. On s'inquiéta de cet ordre singulier, au dernier et suprême moment. La foule faisait des suppositions et avec son imagination elle cherchait des raisons et les trouvait.

—Il est innocent, bien sûr ! disait-on.

Et alors, sur cette simple réflexion, un frisson passait dans toute cette cohue qui s'en remontrait vers Versailles. C'est que chacun se disait :

—Un quart d'heure de plus et il est trop tard !

Claudine et Lucien ne étaient harassées de fatigue. Landais les fit remonter en voiture et les reconduisit à Garches. Le soleil était déjà haut quand elles arrivèrent. L'avocat reprit aussitôt le chemin de Paris. Mais avant de partir, il donna quelques conseils aux jeunes filles.

—De toute la journée, dit-il, ne vous éloignez pas. M. de Moraines, le juge d'instruction, est peut-être avisé déjà par M. de la Vonde d'avoir à poursuivre ici, sur de nouvelles bases, un supplément d'enquête. Il viendra assurément ce matin, et c'est vous qu'il interrogera les premières. C'est vous qu'il priera de le conduire aux Bernadettes. Tenez-vous à sa disposition.

Et il partit. Claudine et Lucienne ne se quittèrent pas. Elles rentrèrent chez Marie Doriat. Celle-ci ne s'était pas couchée. En revoyant les jeunes filles, fatiguées par cette journée d'émotions, les yeux rougis par la fièvre qui les brûlait, elle crut, un moment, que la catastrophe était venue.

—Il est mort ! s'écria-t-elle. Ils me l'ont tué

Et elle eut une crise de nerfs dont elles eurent beaucoup de peine à la remettre. La pauvre femme s'attendait si bien pour ce matin-là à la consommation irréparable de son malheur qu'elle ne voulait pas croire les jeunes filles quand elles affirmaient que Doriat vivait toujours et qu'il était sauvé peut-être. Il fallut l'histoire de cette journée, racontée plusieurs fois, pour la convaincre. Les petites refusèrent de se coucher. Elles voulaient être prêtes à l'arrivée de M. de Moraines. Elles s'étendirent sur des fauteuils et bientôt le sommeil les envahit, tant leur lassitude était grande. Vers huit heures, on frappa à la porte. Marie Doriat courut ouvrir. En même temps, les enfants réveillés, étaient debout. M. de Moraines entra, accompagné d'un agent de la police de Paris, envoyé la nuit par les soins du procureur général et d'un commissaire de police, le même qui avait assisté à la première enquête, aux Bernadettes. Le juge d'instruction entendit les dépositions de Claudine et de Lucienne. Après quoi :

—Ainsi, dit-il, vous accusez M. Jean de Montmayeur d'avoir assassiné M. Bourreille ?

—Non, monsieur, nous ne l'accusons pas, dit Lucienne, nous rapportons simplement ce que nous avons découvert. Ce n'est pas nous, c'est M. Bourreille lui-même qui accuse.

—C'est bien, suivez-moi donc aux Bernadettes.

L'imagination de M. de Moraines ne restait pas inactive.

—Quelle histoire ! murmurait-il. Montmayeur, voilà qui est singulier !

Etrange, en effet, car le magistrat se rappelait, au fur et à mesure qu'il évoquait les souvenirs de son enquête, l'intrusion du chimiste à la ferme pendant les dépositions et les interrogatoires.

—Qu'avait-il besoin d'être là ? En aucune façon. C'est lui qui l'avait sollicité. Et sa tenue, pendant l'enquête, avait été bizarre. A plusieurs reprises, le juge avait remarqué son émotion. Il l'avait même interpellé, lui disant : " Si ce spectacle te trouble, ne te crois pas obligé de rester. " Oui, le juge se souvenait d'avoir dit cela, ou quelque chose d'approchant. Montmayeur avait été fort pâle et comme décontenancé, pendant cette première enquête. Il n'osait regarder ce cadavre et il avait frissonné alors que le magistrat, montrant le rayon de soleil qui semblait faire revivre Bourreille, lui avait dit aussi : " Regarde-le donc, on dirait vraiment qu'il dort. " Et Montmayeur s'était tenu tout le temps, avec une persistance singulière, près de la porte de la chambre à coucher, près de cette table renversée, justement, qui cachait l'inscription découverte par Claudine. Et voilà qu'il se rappelait un dernier détail, plus grave peut-être que tous les autres. A un certain moment, le juge avait voulu se servir de cette table pour écrire. Le commissaire de police se mettait en devoir de la redresser, désirant épargner cette peine à son supérieur. Et, soudain, Montmayeur s'était élancé vers le commissaire en disant, effaré : Vous ne verrez rien, ici, dans cinq minutes. Passez donc dans la cuisine ! Donc,